



SBV FSA

Schweizerischer Blinden-
und Sehbehindertenverband

Fédération suisse des
aveugles et malvoyants

Un accompagnement professionnel sur le marché du travail

Le service de Job Coaching de la FSA



Gemeinsam sehen wir mehr

Ensemble, on voit mieux

sbv-fsa.ch



L'essentiel en bref

Titre	Service d'accompagnement à l'emploi
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Le maintien de l'emploi des personnes aveugles et malvoyantes• Une recherche d'emploi convaincante pour les personnes concernées• Un soutien aux entreprises employant des personnes aveugles ou malvoyantes
Équipe	3 job coachs, dont la responsable (2.2 EPT)
Responsable	Catherine Rausch lic. pédagogie curative et psychologie de l'éducation, CAS en Coaching
Groupes cibles	Groupe cible principal : les personnes aveugles et malvoyantes en Suisse sur le marché du travail ou à la recherche d'un emploi. Groupe cible secondaire : les entreprises qui emploient ou qui souhaitent employer des personnes aveugles et malvoyantes.
Offres	Pour les employés : <ul style="list-style-type: none">- Soutien en cas de difficultés sur le lieu de travail, en vue du maintien de l'emploi- Conseils sur les adaptations du lieu de travail- Réorientation professionnelle Pour les demandeurs d'emploi : <ul style="list-style-type: none">- Soutien et conseils dans la recherche d'un emploi- Communication du handicap visuel durant le processus de candidature- Accompagnement lors de l'introduction dans une nouvelle place de travail Pour les entreprises : <ul style="list-style-type: none">- Conseils sur l'intégration des employés aveugles et malvoyants- Soutien en coopération avec les assurances sociales
Budget 2021	CHF 354'902.00
Organisation	La Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA est active dans le domaine du handicap visuel depuis 1911. Elle est l'unique organisation d'entraide du domaine opérant sur l'ensemble du pays . Seules les personnes aveugles ou malvoyantes peuvent devenir membres.
Contact	Damien Krattinger, recherche de fonds en Suisse romande Tél. direct 031 390 88 59 Tél. mobile 079 785 07 51 damien.krattinger@sbv-fsa.ch
Coordonnées bancaires	CP 10-2019-4 IBAN CH08 0900 0000 1000 2019 4



Le service de Job Coaching de la FSA

Avec son service de Job Coaching, la FSA propose des prestations de conseil et de soutien pour l'intégration durable des personnes aveugles et malvoyantes sur le marché du travail ou pour le maintien d'un emploi.

Les points forts de l'offre :

- Une connaissance précise des conséquences du handicap visuel permettant des interventions rapides et compétentes dans la recherche d'emploi et sur le lieu de travail.
- Offre suprarégionale pour la Suisse alémanique et la Suisse romande.
- Orientation vers les besoins des personnes concernées et des employeurs.
- Coopération interdisciplinaire avec les services de consultation de la FSA, qui proposent des offres dans le domaine du conseil social et des adaptations techniques sur le lieu de travail.
- Mise en œuvre de concepts modernes de conseil, tels que le *supported employment*.
- Offre diversifiée, à savoir coaching, cours et informations concrètes.

1. Situation initiale

En chiffres

Selon les statistiques, environ 120 000 à 145 000 personnes en âge de travailler en Suisse sont malvoyantes ou aveugles. Ils sont confrontés à de nombreux défis lors du passage entre la formation et l'accès à la vie active et au travail en général.

Les aveugles et les malvoyants dans la vie professionnelle

Les problèmes suivants peuvent être identifiés pour les personnes aveugles et malvoyantes en termes d'intégration professionnelle :

- Risque de chômage en cas de nouvelle déficience visuelle ou d'aggravation de celle-ci.
- Taux d'emploi et salaires plus faibles que dans l'ensemble de la population.
- Difficultés pour trouver ou garder un emploi.

Dans de nombreux cas, les préjugés ou la méconnaissance de l'aide et des possibilités d'emploi de ces personnes empêchent les employeurs de les embaucher. Concrètement, les employés concernés et les employeurs sont confrontés aux défis suivants lorsqu'ils travaillent ensemble sur le lieu de travail :

- De nombreux employés ont besoin de plus de temps pour accomplir leurs tâches.
- L'inquiétude des collègues de travail, qui peut conduire à l'exclusion.
- Une phase de familiarisation intensive est nécessaire.
- Mises en danger sur le lieu de travail en raison de changements qui, souvent, ne sont pas effectués avec la participation des employés concernés.
- Une pression généralement croissante en termes de rentabilité.

De nombreux travailleurs ont peur de perdre leur emploi ou de ne pas en trouver un nouveau.





Approche ciblée et globale de la FSA

Sur cette base, la FSA a mis en place en 2016 un service de Job Coaching spécialisé pour les aveugles et les malvoyants, qui comprend des éléments d'accompagnement professionnel, de formation et d'évaluation, et qui connaît et intègre les besoins du marché du travail ainsi que ceux des employés.

Ce service apporte de la clarté à des acteurs : il comprend des normes propose ses prestations tant en Suisse qu'en Suisse alémanique. Les concernées reçoivent l'aide dont elles de manière rapide et efficace. Après terminé le mandat de coaching professionnel, les clients bénéficient continu dans les services de consultation.



l'ensemble
définies et il
romande et
personnes
ont besoin
avoir
d'un soutien

2. Objectifs

Objectifs principaux

- Permettre aux personnes aveugles et malvoyantes de trouver un emploi sur le 1^{er} ou le 2^{ème} marché du travail.
- Conclure avec succès et durablement les recherches d'emploi avec les clients.
- Adapter avec succès et de manière durable les relations de travail existantes et les maintenir.

Objectifs secondaires

- Améliorer la situation professionnelle des personnes aveugles et malvoyantes en Suisse.
- Sensibiliser les employeurs à la possibilité d'employer des personnes aveugles et malvoyantes.
- Soutenir les entreprises dans la mise en œuvre d'un management inclusif.
- Générer de nouveaux emplois pour les personnes aveugles et malvoyantes

Délimitation

Le Job Coaching est distinct des mesures thérapeutiques et n'est pas un service de placement.

Qualité

Afin de garantir la qualité de l'offre, le Job Coaching garantit le respect de procédures et de normes définies. Une partie des services est fournie dans le cadre d'un contrat de service de la FSA avec l'OFAS. Le Job Coaching met ainsi en œuvre les attentes définies par l'OFAS et est également soumis à un contrôle de sa part.

En outre, le Job Coaching s'engage à mettre en œuvre les concepts de conseil modernes suivants en matière d'intégration professionnelle :

- Le *supported employment* : il s'agit d'un programme d'action éprouvé, dont l'efficacité a été démontrée par la recherche, qui vise à soutenir les personnes ayant des difficultés à intégrer le marché du travail. Il a pour but de les aider sur le long terme à trouver et à garder une



activité lucrative. Dans cette optique, les prestations proposées par le Job Coaching permettent aux clients d'atteindre leurs objectifs et de prendre des responsabilités. Elles sont individualisées, axées sur les processus et les objectifs. Le *supported employment* repose sur le principe "first place, then train" : les adaptations nécessaires et les compétences à acquérir sont formées et développées directement au sein de l'activité professionnelle.

- Coopération interdisciplinaire avec tous les centres de conseil pour aveugles et malvoyants et leurs spécialistes.
- Approche axée sur les ressources et les solutions. Dans cette méthode, l'interaction entre tous les participants est utilisée spécifiquement afin de s'appuyer sur leurs ressources existantes et sur toutes les indications - même petites - de progrès pour s'améliorer pas à pas.

Financement

Les prestations suivantes sont actuellement **financées** :

Les missions liées aux personnes mandatées par les assurances sociales (AI et ORP) : Nous payons les services à un taux horaire qui couvre les coûts.

Les prestations suivantes **ne sont que partiellement financés** :

Prestations dans le cadre du contrat de service avec l'OFAS : Nous recevons un tarif horaire de CHF 85.00, qui ne couvre pas nos frais. Notre taux horaire pour les coûts directs est de CHF 141.00, y compris les coûts indirects CHF 175.00.

Ce contrat de service est utilisé pour facturer les services destinés aux personnes qui ont droit aux prestations de l'AI mais qui n'ont pas droit aux mesures d'occupation de l'AI. Un exemple : les aveugles et les malvoyants qui bénéficient d'une rente AI et qui sont également à la recherche d'un emploi.

Ne sont pas financés, tous les services jusqu'au début d'un mandat de l'AI ou de l'ORP. Cela s'applique, par exemple, à toutes les personnes qui s'adressent à la FSA pour demander de l'aide et qui ont besoin d'un conseil immédiat, mais qui ne sont pas encore enregistrées auprès des institutions d'assurance sociale compétentes. Ne sont pas non plus financés les services destinés aux personnes qui n'ont pas droit aux prestations de l'AI, par exemple les migrants qui sont entrés dans le pays avec un handicap visuel. Ne sont pas non plus financés tous les services qui ne peuvent être facturés individuellement, par exemple la sensibilisation des employeurs, les conférences, les entretiens, etc.

3. L'offre

Le service de Job Coaching propose des conseils et des cours pour aider les personnes aveugles et malvoyantes à conserver ou à trouver un emploi. Il s'adresse aux personnes concernées ainsi qu'aux entreprises qui emploient des personnes aveugles ou malvoyantes et peut être mandaté et financé par les assurances (telles que l'AI, la ORP ou les indemnités journalières de maladie).

Les services que nous proposons en coopération avec les services de consultation de la FSA :

Pour les aveugles et les malvoyants qui travaillent

- Clarification holistique des compétences professionnelles
- Développement d'idées et de visions qui inspirent les étapes suivantes
- Faire face à son propre handicap visuel et le communiquer



- Renforcement des ressources et de l'autonomie dans l'évaluation de ses propres performances par la personne concernée et par l'employeur
- Accompagnement sur le lieu de travail (voir avantages pour les employeurs)
- Sensibilisation aux changements sur le lieu de travail
- Orientation vers d'autres organismes spécialisés

Pour les aveugles et les malvoyants à la recherche d'un emploi

Le Job Coaching offre un soutien :

- dans la recherche d'emploi proprement dite : **coaching individuel, offres de cours et directives pour la procédure de candidature à télécharger sur la page d'accueil.**
- dans la communication de la déficience visuelle dans le processus de candidature
- dans la procédure de candidature écrite
- dans l'acquisition de techniques actuelles de candidature
- pendant la période de familiarisation avec le nouveau poste

Pour les entreprises

- Sensibiliser les employeurs potentiels et actuels afin de réduire les préjugés
- Intervention précoce sur le lieu de travail en cas d'apparition ou d'aggravation d'une déficience visuelle.
- Aider les superviseurs et les responsables des ressources humaines à faire face à une éventuelle surcharge de travail.
- Développement d'un concept pour l'intégration des personnes en situation de handicap dans l'entreprise
- Adaptation du profil du poste
- Modèles de temps de travail concevables
- Soutien à l'intégration dans l'équipe
- Faire connaître les prestations mises en place par les pouvoirs publics et les compagnies d'assurance (par exemple pour l'adaptation technique, les allocations de formation).

Coopérations

Le succès du Job Coaching est possible et durable grâce à la coopération avec divers partenaires.

Cette coopération inclue tous les centres de conseil pour les aveugles et les malvoyants. Concrètement, le Job Coaching a pu établir une forme standardisée de coopération avec ses propres services de consultation et ceux d'autres prestataires, et de l'inscrire dans un contrat. Un tel accord existe avec la Fondation de l'Asile des Aveugles à Lausanne et est sur le point d'être conclu avec Centrevue à Neuchâtel. Même en l'absence d'accord, nous pouvons nous prévaloir de coopérations réussies avec les clients des centres de conseil Fokus Plus (Soleure) et Aargauische Sehhilfe (Argovie).

En outre, nous essayons constamment de rallier les employeurs à nos préoccupations. Par exemple, nous entretenons des contacts et des échanges avec les associations d'employeurs et les clubs de service, et sommes nous-mêmes membres de l'association Compasso, un réseau et groupe de réflexion, chargée d'aider les employeurs à gérer des questions d'intégration professionnelle. Notre stratégie consiste à lancer des projets communs de sensibilisation afin de pouvoir, à terme, convaincre individuellement les employeurs de proposer des offres d'emploi concrètes et inclusives.



Ressources

Personnel	Infrastructure	Frais généraux
<ul style="list-style-type: none"> • Responsable du Job Coaching 60% • Collaborateurs en Job Coaching 160% • Instructeurs de cours externes (ponctuel) • Traductions des documents relatifs au projet allemand-français : traducteurs externes. 	<ul style="list-style-type: none"> • 3 places de travail • Matériel et logiciels informatique, téléphone • Coûts du matériel d'information (dépliants, internet) Frais de formation continue	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable du département (5%) • Ressources humaines • Informatique • Autres prestataires de services internes

4. L'équipe du Job Coaching

Catherine Rausch, responsable et Job Coach (60%)

Tél. 031 390 88 53 | jobcoaching@sbv-fsa.ch

- Bettina Bergner, Job Coach (80%)
- Beat Arnold, Job Coach (80%)



5. Diffusion

- Newsletter en ligne de la FSA, communiqués de presse, site web de la FSA et des sections régionales
- Canaux de médias sociaux de la FSA
- Publicité directe auprès des clients et des institutions (par exemple, prospectus de présentation)
- Publicité via un partenaire
- Magazine des membres de la FSA "Clin d'œil" (4x/ an)
- Autres revues professionnelles (telles que *tactuel* de l'UCBA, *BienVu* de l'Hôpital ophtalmique Lausanne), articles de presse, interviews, conférences





6. Groupes cibles

Groupe cible principal :

Entre 120 000 à 145 000 personnes aveugles et malvoyantes en âge de travailler vivent en Suisse.

Les destinataires du service sont toutes les personnes aveugles et malvoyantes de Suisse recherchant un emploi sur le 1^{er} ou le 2^{ème} marché du travail ou souhaitant conserver leur emploi.

Groupes cibles secondaires :

Les entreprises qui emploient ou prévoient d'employer des personnes aveugles ou malvoyantes. Toute personne peut bénéficier des prestations du Job Coaching sans être membre de la FSA.

7. Autres prestations

Le Job Coaching de la FSA propose également les services suivants dans son offre :

- **Guide " Réussir la recherche d'emploi avec un handicap visuel "**.
Il aiguille les demandeurs d'emploi étape par étape durant le processus de candidature, avec de précieux conseils pour une présentation professionnelle. [Réussir la recherche d'emploi avec un handicap visuel \(sbv-fsa.ch\)](https://www.sbv-fsa.ch/fr/ressources/le-guide-reussir-la-recherche-demploi-avec-un-handicap-visuel)
- **Cours Vidéo de présentation**
Ce cours offre la possibilité de compléter sa candidature par une vidéo qui se démarque des dossiers habituels et obtient une meilleure visibilité. En plus du profil personnel, les compétences et l'expérience professionnelles peuvent être présentées aux employeurs de manière innovante grâce à l'utilisation réaliste de moyens auxiliaires dans le travail quotidien. [Cours d'application | SBV-FSA](https://www.sbv-fsa.ch/fr/ressources/cours-vidéo-de-présentation)
- **NOUVEAU : Sensibilisation des employeurs** : Réalisation ponctuelle de vidéos sur les aveugles et les malvoyants dans la vie professionnelle, en collaboration avec la Fondation de l'Asile des Aveugles. Objectifs : Sensibiliser les employeurs potentiels et encourager les personnes aveugles et malvoyantes à choisir une carrière.
[Insertion professionnelle de personnes aveugles et malvoyantes en Suisse - YouTube](https://www.youtube.com/watch?v=...)

8. Rapport d'évaluation aux partenaires et aux soutiens

Afin d'assurer une évaluation détaillée de l'impact des différentes prestations du Job Coaching, nous proposons un rapport personnalisé pour les soutiens au projet sur une base annuelle.

Celui-ci contient :

1. Rapport de la responsable
2. Rapport financier
3. Rapport sur l'impact de nos actions :
 - Résultats concrets du Job Coaching en chiffres, ainsi que les résultats de la sensibilisation.
 - Résultats d'une enquête de satisfaction auprès des clients et des clients en fin de mandat (déjà en cours de réalisation)

**Budget et plan de financement 2021**

COÛTS	CHF	CHF
Frais de personnel		-262'705.00
Frais de personnel	-242'000.00	
Frais de voyage et de représentation	-12'705.00	
Frais de production externe « vidéos de sensibilisation »	-8'000.00	
Dépenses de matériel		-26'000.00
Loyer, y compris frais annexes	-14'000.00	
Communication mobile	-1'000	
Travaux effectués par des tiers	-5'000	
Adhésions et partenariats	-2'000	
Frais juridiques et de conseil	-4'000	
Frais généraux		-66'197.00
Charge interne ICT interne IT		-29'038.00
Charge interne RH		-2'745.00
Comptabilité des débits internes		-8'199.00
Direction de la charge interne		-7'842.00
Charge interne Gestion des divisions/départements		-18'373.00
Total des coûts		-354'902.00
FINANCEMENT CALCULABLE		175'500.00
Dons affectés à une fin particulière	33'000	
Contributions OFAS CS 4045 art. 74	42'500.00	
Contributions AI+ORP	100'000.00	
Coûts non couverts		-179'402.00
Financement supplémentaire prévu		
Autres fondations (en attente de réponse)	110'000	
Dons affectés de particuliers (campagnes de la FSA)	69'402	